La voix des travailleurs

Le reflet syndical

du Territoire de Belfort

Retrouvez toutes les infos sur le site de l'UD https://cgt-belfort.fr

Déposé le 27/09/2023

BELFORT PPDC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Date limite de distribution le 03/10/2023

Zoom sur l'actualité, les luttes et la vie syndicale dans notre département

Septembre 2023

Bulletin des Syndiqués du Territoire de Belfort — Journal de l'Union Départementale

Directeur de Publication: Damien PAGNONCELLI — N° Com. Paritaire : 0428 S06620

Maison du Peuple — 90020 BELFORT

03 84 21 03 07 ud90@cgt.fr 03 84 26 76 03 CCP: 1601 86 D

Imprimé par nos soins Dispense de timbrage Prix: 0,35 € Septembre 2023 N° 3

Editorial

SOMMAIRE

Page 2 : Editorial, sommaire, agenda.
Page 3 : Offre de formation 2024.
Page 4 : AG de rentrée.
Page 5 : Congrès des syndicats.
Page 6 et 7 : État CoGéTise 2022 et 2023 .
Page 8 : Résultat des élections CSE à Astom.
Page 9 : MACIF.
Page 10 à 13 : 100 mesures immédiates.
Page 14 : Manifestation du 6 juin.
Page 15 : HNFC et SMRC.
Page 16 : Commande agendas, NVO et adresses des sites UD 90.

AGENDA

29 septembre : Formation "Risques Psycho Sociaux".
6 octobre à 17 h. : Formation "Accueil Nouveau Syndiqué".
13 octobre : Manifestation contre l'austérité, pour les salaires et l 'égalité femmes hommes.
9 au 13 octobre : Formation "Comité Social et Économique".
19 et 20 octobre : Congrès des syndicats.
7 novembre : CE UD 90.
8 au 10 novembre : Formation "Rédiger un tract, sens des mots".
20 au 24 novembre : Formation "Niveau II, 1ère partie".
27 novembre au 1 décembre : Formation "PRUDIS".
30 novembre au 1 décembre : Formation "Feuille de paye, salaires".
4 au 8 décembre : Formation "Participer à la vie de la CGT".
11 au 15 décembre : Formation "Commission Santé Sécurité au Travail".

MATERIEL FINANCÉ PAR LES COTISATIONS DES SYNDIQUÉS CGT

C'est peu dire que l'air du temps est lourd. Il faut compter à la fois avec l'approfondissement de la crise climatique, de la crise sociale, politique, et des contradictions de notre régime économique qui apparaît chaque jour plus insoutenable.

Début juillet et fin août, les températures à la surface du globe ont battu des records pendant quatre journées consécutives. Les conséquences du réchauffement climatique sont bien connues. Les phénomènes climatiques extrêmes (crues rapides et inondations, orages violents, incendies et feux de forêts ou encore canicule et sécheresse) sont désormais monnaie courante et vont faire partie de nos vies que nous le voulions ou non. Ce qui est en cause est tout aussi connu : le régime économique capitaliste, et la double exploitation de l'humanité et de la nature sur lequel il se fonde. À la CGT, nous savons aussi pourquoi ce régime continue d'exister : il profite (beaucoup) à une minorité, avec le soutien des pouvoirs publics.

Il faut bien admettre que les propriétaires des moyens de production se portent bien. Ni le Covid-19, ni la guerre en Ukraine, ni l'inflation n'ont entamé la bonne humeur des possédant·es. C'est tout le contraire et pour cause ! L'inflation élevée n'est en définitive un problème que pour le monde du travail. Certaines branches du capital profitent à plein régime de cet effet d'aubaine. Les taux de marge dans l'industrie, les transports, l'énergie et l'agro-alimentaire sont à des niveaux historiquement élevés.

L'autre fait marquant, c'est l'explosion sans précédent des aides aux entreprises. Elles atteignent 200 milliards d'euros en 2021, soit près de trois fois le budget de l'éducation nationale ou de six fois la dette des hôpitaux. Ce que revendique le patronat (et ce qu'il a obtenu !), c'est un niveau de profits garanti, et donc une rémunération du capital garantie, peu importe la situation économique. C'est une forme de sécurisation permanente, de "nouveau statut" du capital.

Du côté du travail, l'heure de la fête attendra. Sans surprise, l'inflation persistante comprime les salaires réels (corrigés de l'inflation) et diminue le "pouvoir d'achat". L'évolution des salaires de base reste inférieure à l'inflation. Le problème des faibles salaires est structurel, où en moyenne 4,5 millions de salarié·es gagnent moins de 1 000 € nets par mois. Mais ce qui distingue la France de ses pays voisins, c'est la dégradation impressionnante des conditions de travail. C'est dans ce contexte de brutalité au travail qu'il faut replacer la toute aussi brutale réforme des retraites.

Dernier point (sans prétention à l'exhaustivité) qui compte particulièrement dans la période : le ravage systématique, voire l'abandon des services publics globalement et particulièrement dans certains territoires. Le plan Borloo pour les banlieues, présenté il y a quelques années (et jamais suivi d'effet), dressait déjà un constat assez clair : moins de crèches, d'équipements sportifs, de culture, bref, moins de services publics. Dans les quartiers dits prioritaires, le chômage est 2,5 fois plus élevé qu'en moyenne dans le pays. Le taux de pauvreté y dépasse les 40 %, et le revenu médian est 64 % inférieur à la moyenne nationale. Comment penser les récents mouvements hors de ce contexte ?

L'apathie, ce n'est pas l'ADN de la CGT, et plusieurs campagnes offensives sont menées. Dans l'immédiat, ce sont cent propositions qui ont été mises sur la table pendant l'été. Salaires, conditions de travail, emploi, services publics, environnement… C'est en s'appuyant sur ces fondamentaux que l'on peut construire l'alternative avec les salarié·es.

L'offre de formation 2024

La formation syndicale: un droit et un outil pour la construction syndicale !
Inscrivez-vous !

courriel: ud90@cgt.fr Tél: 03 84 21 03 07

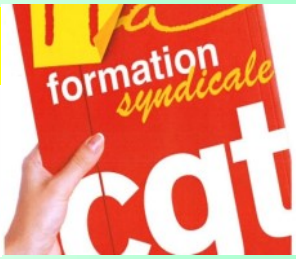

1 Janvier

Dates	Formations	Durées
8 au 12	Niveau II 2ème partie	5 jours
15 au 19	Élus Comité Social Économique	5 jours
22 au 26	Commission Santé Sécurité Travail	5 jours
30	Combattre les idées de l'extrême droite	1 jour

2 Février

Dates	Formations	Durées
1	Journée d'Étude Retraite	1 jour
2 à 17 h.	Formation Accueil Nouveau Syndiqué	2 heures
8 & 9	Accompagner un salarié droit-démarche-recours	2 jours
12 & 13	Conseiller du salarié (MAJ)	2 jours
14 au 16	Activités Sociales & Culturelles (CSE)	3 jours

3 Mars

Dates	Formations	Durées
4 au 8	Prudis (barème Macron, cour de cassation)	5 jours
11 au 15	Participer à la vie de la CGT	5 jours
18 au 22	Commission Santé Sécurité Travail	5 jours
25 au 29	Élus Comité Social Économique	5 jours

4 Avril

Dates	Formations	Durées
4 & 5	Intervenant Formation Syndicale	2 jours
5 à 17 h.	Formation Accueil Nouveau Syndiqué	2 heures
11 & 12	Trésorier & commission Financière Contrôle	2 jours
22 au 26	Conseiller du salarié	5 jours

5 Mai

Dates	Formations	Durées
22 au 24	Vie syndicale d'une structure	3 jours
27 au 31	Participer à la vie de la CGT	5 jours

6 Juin

Dates	Formations	Durées
6 &7	Violence au travail (CARSAT)	2 jours
10 au 14	Délégué Syndical	5 jours
20 & 21	Accident au Travail Maladie Professionnelle	2 jours

9 Septembre

Dates	Formations	Durées
27	Risques Psycho-Sociaux (CARSAT)	1 jour

10 Octobre

Dates	Formations	Durées
4 à 17 h.	Formation Accueil Nouveau Syndiqué	2 heures
9 au 11	Animer une structure syndicale	3 jours
14 au 18	Élus Comité Social Économique	5 jours

11 Novembre

Dates	Formations	Durées
6 au 8	Rédiger un tract Sens des mots	3 jours
25 au 29	Niveau II 1ère partie	5 jours

12 Décembre

Dates	Formations	Durées
4 au 5	Feuille de paye/salaire	2 jours
9 au 13	Participer à la vie de la CGT	5 jours
11 au 15	Commission Santé Sécurité Travail	5 jours

ASSEMBLEE GENERALE

Ordre du jour

> Actualités
> 37ème congrès des syndicats
> Informations.

37 syndiqués et 15 syndicats participent à l'Assemblée Générale des syndicats terrifortains. Suite au rapport introductif présenté par notre Secrétaire Général, le débat sur les situations actuelles dans les entreprises et établissements s'engage. 25 interventions portent la discussion notamment sur l'analyse de la lutte sur le contre projet de réforme des retraites et la stratégie que nous devons adopter dans l'avenir au sein de notre organisation syndicale. Cette AG permet de donner des perspectives et de fixer une stratégie revendicative à partager, à enrichir et à décliner dans tous les syndicats.

Des échéances de mobilisations sont d'ores et déjà programmées. Elles sont nombreuses contre la répression syndicale; sans oublier celle du 13 septembre avec des initiatives des privés d'emploi et précaires contre la loi "plein emploi", "France travail" et le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale. Comme aussi la journée internationale du 21 septembre pour la paix et le désarmement dans le monde, qui doit faire l'objet de rassemblement partout sur le territoire, à l'appel du mouvement de la paix auquel se joint la CGT. Puis, dans le paysage, se profile également la journée européenne de mobilisation le 13 octobre. Les 3 semaines qui sont devant nous doivent nous permettre de bien préparer collectivement ce 13 octobre et d'en faire une journée de grèves et de manifestations à la hauteur de celles que nous avons organisées contre la réforme des retraites.

Face à une extrême droite de plus en plus décomplexée, les militants de la CGT doivent poursuivre un travail permanent de lutte contre toutes leurs idées. Le populisme des élus du RN a de plus en plus d'écoute attentive dans le monde du travail et la CGT doit convaincre, reconquérir sur le terrain de celles et ceux qui s'interrogent voire qui se sont perdus. La présence de toutes nos structures CGT est nécessaire à la journée du 5 octobre lors du colloque sur l'extrême droite, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme organisé par la CGT dans le patio de Montreuil.

Ces derniers mois, les travailleurs et les retraités sont descendus dans les rues de toute l'Europe avec les mêmes objectifs :

pour des augmentations de salaire, un travail sûr, digne, stable et non plus précaire,

pour des investissements publics, des pensions équitables, la défense de l'éducation, de la santé, des soins et des services publics , un système fiscal équitable qui prenne aux plus riches et à ceux qui spéculent,

pour l'égalité des droits et des salaires entre les hommes et les femmes, d'autant plus que les femmes ont été touchées de manière disproportion née par l'austérité et les coupes budgétaires, mais seront aussi les premières victimes de la nouvelle loi retraite,

pour un nouveau modèle de développement européen basé sur une transition juste, la justice sociale, l'équité, l'inclusion, une véritable démocratie à partir du lieu de travail.

Nous alertons concernant les retards de règlement à CoGéTise des FNI et des timbres mensuels pour les années 2022 et 2023. Même si notre UD n'est pas concernée en 2022, il nous faut poursuivre le travail

relance en l'accompagnant d'une aide spécifique aux syndicats les plus en difficulté, par exemple à travers de la formation, pour regagner l'application de nos règles statutaires et le respect des 7 critères sur la représentativité.

Cette rentrée sociale s'annonce chargée et plus revendicative que jamais, mais forts des mois de luttes passés et du rapport de force que nous avons instauré cette rentrée doit nous conduire à dynamiser notre activité syndicale dans toutes les organisations de la CGT. Croyons en notre force collective pour convaincre la société dans son ensemble. Notre démonstration de force est incontestable, inspirons-nous-en et réattisons les braises encore chaudes pour gagner sur les revendications légitimes du monde du travail. avec notre esprit combatif et déterminé.

Centre Culturel et Social des Résidences Bellevue à Belfort

Lors de cette Assemblée Générale de rentrée, le débat démontre à quel point il y a besoin d'échanges entre les syndicats pour construire le rapport de force nécessaire aux luttes gagnantes. Il réaffirme que l'UD est bien l'Union Départementale des Syndicats et qu'en ce sens ce sont les syndicats qui ont la responsabilité d'agir et de se coordonner.
Nous demandons aux camarades ayant soulevé des pistes d'amélioration du travail collectif en ce sens de préparer leurs interventions pour le congrès et permettre un débat entre syndicats sur ce que nous pourrions construire collectivement. Nous subissons toutes et tous les politiques néo-libérales du capital, il faut dépasser le constat et se donner une perspective collective en gagnant l'investissement de chaque syndicat.

Un congrès est un moment important de la vie démocratique de la CGT. Il s'inscrit dans les principes de fonctionnement de l'organisation, dans les statuts confédéraux ainsi que dans les règles de vie et la charte de la vie syndicale.

Plus qu'un rendez-vous statutaire, le congrès est une opportunité pour créer les conditions du débat entre syndiqués·es autour de leurs préoccupations, leurs besoins et leurs attentes envers la CGT.

Le congrès vise à faire le bilan de la mise en œuvre des décisions du congrès précédent et de ce qui a évolué dans le salariat et dans la CGT. Il doit décider des orientations de l'organisation pour les trois années à venir et élire une direction qui aura en charge d'animer l'activité et de mettre en œuvre les décisions prises. Les débats préparatoires avec les syndiqués·es et la participation des délégués·es représentatifs·ives de la diversité de l'organisation est notre objectif.

Pendant le Congrès, nous poursuivrons le débat autour des 2 thèmes contenus dans le projet de document d'orientation, à savoir le 1er thème **"Unis·es et tous·tes ensemble dans la CGT"** puis le 2ème thème **"Les enjeux européens et internationaux sur notre activité syndicale"**.

Chaque syndicat, à travers ses délégués, porteurs de l'avis des syndiqués·es, devra se prononcer sur le contenu du projet qui bien évidemment peut être modifié. Vous pouvez retrouver le projet de document d'orientation ainsi que la fiche permettant les amendements sur le site internet de l'UD cgt-belfort.fr.

Enfin et pour conclure, une soirée fraternelle (repas et animation) est prévue le jeudi 19 octobre au soir avec un spectacle "Maggy Bolle" à 21h. Cette soirée est ouverte à tous et toutes les syndiqués·es. Pour le repas, il est demandé une participation de 15 € par personne.

Le point sur les règlements

Au **7 août 2023**, CoGéTise enregistre les règlements des syndicats de l'UD 90 correspondant à **1436 FNI** pour **2021**, à **1429 FNI** pour **2022** et **790** pour **2023**. Comme vous pouvez le constater, le nombre d'adhérents entre 2021 et 2022 reste stable. Par contre, en 2023 la diminution du nombre d'adhérents est inquiétante puisque seulement 790 syndiqués recensés soit seulement 55,28 % des FNIs par rapport à l'année précédente.

Notre effort commun doit donc être que les trésoriers des syndicats contribuent à reverser régulièrement à CoGéTise les FNI et timbres encaissés auprès des syndiqués.

Je lutte, je me syndique, je gagne... avec la CGT !

SYNDICATS	FNI 2022				FNI 2023				TIMBRES 2022				TIMBRES 2023			
	O/E	CAD	RET	TOT	O/E	CAD	RET	TOT	O/E	CAD	RET	TOT	O/E	CAD	RET	TOT
A2E SA	3	0	0	**3**	3	0	0	**3**	33	0	0	**33**	33	59	156	**248**
ADAPEI 90	20	0	0	**20**	17	0	0	**17**	157	0	0	**157**	66	0	0	**66**
AFPA FRANCHE COMTE	1	0	2	**3**	0	0	0	**0**	1	0	14	**15**	0	8	58	**66**
AIR LIQUIDE SANTE	10	10	0	**20**	0	0	0	**0**	85	87	0	**172**	0	2	0	**2**
ALSTOM TRANSPORT	17	13	6	**36**	15	18	10	**43**	187	119	66	**372**	45	0	0	**45**
ANPAA	1	0	0	**1**	0	0	0	**0**	11	0	0	**11**	0	0	0	**0**
APF 90	3	7	0	**10**	3	6	0	**9**	33	72	0	**105**	12	36	0	**48**
BANQUE DE FRANCE CGT	0	0	1	**1**	0	0	1	**1**	0	0	11	**11**	0	0	0	**0**
CAPGEMINI	0	1	0	**1**	0	0	0	**0**	0	3	0	**3**	0	0	0	**0**
CHEMINOTS	67	7	34	**108**	53	20	28	**101**	650	63	363	**1076**	150	0	0	**150**
CHSLD LE CHENOIS	37	0	0	**37**	30	0	0	**30**	355	0	0	**355**	0	0	0	**0**
COMITÉ LOCAL PRIVÉS D'EMPLOI	22	0	0	**22**	10	0	0	**10**	113	0	0	**113**	19	0	0	**19**
COMITÉ RÉGIONAL BFC	6	0	0	**6**	14	0	0	**14**	66	0	0	**66**	42	0	0	**42**
COMMERCE 90	65	1	0	**66**	63	1	0	**64**	654	2	0	**656**	236	0	0	**236**
CONSEIL DÉPARTEMENTAL 90	15	0	0	**15**	0	0	0	**0**	113	0	0	**113**	0	0	0	**0**
CPAM BELFORT	15	0	0	**15**	13	0	0	**13**	134	0	0	**134**	23	0	0	**23**
DDTEFP 90	0	3	0	**3**	0	0	0	**0**	0	33	0	**33**	0	0	0	**0**
DELLE FONDERIE INDUSTRIELLE	3	0	0	**3**	2	0	0	**2**	23	0	0	**23**	8	48	30	**86**
EDF - GDF	18	0	53	**71**	0	0	0	**0**	186	0	576	**762**	0	0	0	**0**
ELIOR LA DECOUVERTE	4	0	0	**4**	0	0	0	**0**	34	0	0	**34**	0	24	0	**24**
EUROCAST THECLA DELLE	12	0	0	**12**	0	0	0	**0**	112	0	0	**112**	0	0	4	**4**
FAPT 90	34	2	17	**53**	34	2	15	**51**	345	22	168	**535**	128	0	0	**128**
FERCSUP BESANCON UNIVERSITE	0	2	0	**2**	0	0	0	**0**	0	13	12	**25**	0	0	0	**0**
FINANCES PUBLIQUES	11	0	0	**11**	0	0	0	**0**	121	0	0	**121**	0	0	0	**0**
GENERAL ELECTRIC	119	16	0	**135**	0	0	0	**0**	1304	178	0	**1482**	0	0	0	**0**
GENERAL ELECTRIC STEAM POWER	38	21	0	**59**	0	0	0	**0**	402	225	0	**627**	0	0	0	**0**
GRAND BELFORT	32	4	0	**36**	0	0	0	**0**	352	44	0	**396**	0	0	0	**0**
HÔPITAL NORD FRANCHE COMTE	35	20	16	**71**	0	0	0	**0**	337	209	170	**716**	0	0	0	**0**

SYNDICATS	FNI 2022				FNI 2023				TIMBRES 2022				TIMBRES 2023			
	O/E	CAD	RET	TOT	O/E	CAD	RET	TOT	O/E	CAD	RET	TOT	O/E	CAD	RET	TOT
ISOLA COMPOSIT DELLE	12	0	0	**12**	12	0	0	**12**	132	0	0	**132**	24	0	0	**24**
LISI AUTOMOTIVE DELLE	20	0	0	**20**	0	0	0	**0**	194	0	0	**194**	0	0	0	**0**
MACIF POLE NORD EST	7	0	0	**7**	0	0	0	**0**	58	0	0	**58**	0	0	220	**220**
MAIRIE BELFORT	116	0	0	**116**	105	0	0	**105**	1177	0	0	**1177**	318	0	0	**318**
MAIRIE VALDOIE	51	2	0	**53**	0	0	0	**0**	543	5	0	**548**	0	0	0	**0**
MULT PRO SOC ÉTUDES	6	10	0	**16**	6	10	0	**16**	61	106	0	**167**	23	0	0	**23**
MULTI PRO CHIMIE	1	0	0	**1**	1	0	0	**1**	11	0	0	**11**	4	0	0	**4**
MULTI PRO CONSTRUCTION	14	0	0	**14**	13	0	0	**13**	141	0	0	**141**	52	0	0	**52**
MULTI PRO FERC	6	1	0	**7**	6	0	0	**6**	55	0	0	**55**	23	0	0	**23**
MULTI PRO FILPAC	1	0	0	**1**	1	0	0	**1**	11	0	0	**11**	4	0	0	**4**
MULTI PRO INTÉRIMAIRES	2	0	0	**2**	1	0	0	**1**	20	0	0	**20**	4	0	0	**4**
MULTI PRO MÉTALLURGIE	47	0	0	**47**	41	0	0	**41**	401	0	0	**401**	156	0	0	**156**
MULTI PRO ORGA SOCIAUX	13	0	0	**13**	12	0	0	**12**	131	0	0	**131**	37	0	0	**37**
MULTI PRO PORTS & DOCKS	17	0	0	**17**	16	0	0	**16**	169	0	0	**169**	56	0	0	**56**
MULTI PRO SANTÉ	23	0	0	**23**	20	0	0	**20**	216	0	0	**216**	73	0	0	**73**
ORGANISMES SOCIAUX DIJON	2	0	0	**2**	2	0	0	**2**	22	0	0	**22**	4	0	0	**4**
PJJ	2	0	0	**2**	0	0	0	**0**	20	0	0	**20**	0	0	0	**0**
REGIE DES TRANSPORTS DU 90	16	0	0	**16**	0	0	0	**0**	156	0	0	**156**	0	0	0	**0**
RETRAITÉS MÉTAUX DELLE	0	0	22	**22**	0	0	20	**20**	0	0	242	**242**	0	0	272	**272**
RETRAITÉS MULTI PRO 90	0	0	105	**105**	0	0	88	**88**	0	0	1050	**1050**	0	0	0	**0**
SAASAD FC	2	0	0	**2**	1	0	0	**1**	13	0	0	**13**	2	0	0	**2**
SMRC ROUGEGOUTTE	35	0	0	**35**	35	0	0	**35**	350	0	0	**350**	133	0	0	**133**
SNEIP BFC	0	2	0	**2**	0	0	0	**0**	0	14	0	**14**	0	4	0	**4**
SNRT RADIO FRANCE	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**
SNTRS 90	0	1	0	**1**	0	0	0	**0**	0	11	0	**11**	0	0	0	**0**
SNWM FONTAINE	15	1	0	**16**	14	1	0	**15**	153	11	0	**164**	55	0	0	**55**
SOCIÉTÉ ÉTUDES FD	1	3	0	**4**	0	0	0	**0**	11	31	0	**42**	0	0	0	**0**
SYAC	1	0	0	**1**	0	0	0	**0**	11	0	0	**11**	0	0	0	**0**
SYNPTAC NATIONAL	0	1	0	**1**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**
TERRITOIRE HABITAT	14	0	0	**14**	0	0	0	**0**	121	0	0	**121**	0	0	0	**0**
TRANSPORTS DU 90	27	0	0	**27**	27	0	0	**27**	259	0	0	**259**	108	0	0	**108**
URSSAF FC	1	0	0	**1**	0	0	0	**0**	10	1	0	**11**	0	0	0	**0**
VRI DELLE	5	0	0	**5**	0	0	0	**0**	55	0	0	**55**	0	0	0	**0**

TOTAL UD 90	FNI 2022			FNI 2023			TIMBRES 2022			TIMBRES 2023		
	O/E	CAD	RET	O/E	CAD	RET	O/E	CAD	RET	O/E	CAD	RET
	1045	128	256	570	58	162	10309	1249	2672	1838	181	740
	1429			790			14230			2759		

CSE
COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE

ALSTOM TRANSPORT (Élections CSE 2023)						
SYNDICATS	1er collège		2ème collège		3ème collège	
	Inscrits: 136 SVE: 101		Inscrits: 187 SVE: 117		Inscrits: 232 SVE: 128	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
CGT	**72**	**71,28**	**72**	**61,53**	**12**	**9,37**
CFDT	15	14,85	37	31,62		
FO	14	13,86	8	6,83		
CGC					116	90,62

SYNDICATS	Nombre d'élus TITULAIRES	Nombre d'élus SUPPLÉANTS	% PAR SYNDICATS
CGT	**7**	**7**	**45,08**
CFDT	1	1	15,02
FO	0	0	6,35
CGC	6	6	33,52

Les engagements des élu·e·s de la CGT Alstom

- Des élu·e·s CGT disponibles et dévoué·e·s et toujours à l'écoute au quotidien.
- Être présent·e·s et à l'écoute de vos revendications de toutes les catégories salariales.
- Continuer la lutte pour le maintien de l'activité et de l'emploi sur notre site.
- Pérenniser et développer les actions syndicales et sociales.
- Influer sur les décisions politiques pour garantir l'emploi local pour nos commandes futures.
- Œuvrer pour l'amélioration de vos conditions de travail.
- Soutenir les salarié·e·s en difficulté.
- Se battre pour maintenir les compétences sur notre site.

Votre organisation syndicale nous fait confiance, pourquoi pas vous ?

La Macif vous propose des solutions pour vous et votre famille : auto, habitation, santé, crédit...

Et aussi des solutions adaptées au monde de l'entreprise et des associations.

→ **Pour plus d'informations : macif.fr**

MACIF

La Macif, c'est vous.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

MUTUALITÉ FRANÇAISE **Les contrats santé** distribués par la Macif sont assurés par une mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française.

Les crédits à la consommation distribués par la MACIF sont des produits SOCRAM BANQUE, Société anonyme. Capital 70 000 000 €. RCS NIORT 682 014 865. Siège social : 2 rue du 24 février CS90000 79092 NIORT cedex 9. Mandataire d'assurance n° ORIAS 08044968 (www.orias.fr).

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort. **Mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement pour le compte de Socram Banque. N° Orias 13005670 (www.orias.fr)**

0822_DCM_AP_SYND_PRODUITS_AVEC_ICONO_A4_V1.indd 1 13/09/2022 14:22

Propositions CGT

RETRAITES TRAVAIL ENVIRONNEMENT SALAIRES

Face à l'urgence sociale, la CGT a formulé plus de 100 mesures immédiates, construites autour de 5 axes prioritaires :

❶ les salaires pour lesquels la CGT demande l'indexation des salaires sur l'inflation, la revalorisation du Smic à 2000 euros pour faire face à l'inflation et un conditionnement des aides publiques aux entreprises à un avis conforme du CSE ;

❷ les retraites avec notamment : la négociation des retraites complémentaires AGIRC-ARRCO, les départs anticipés pour pénibilité et l'aménagement des fins de carrières ;

❸ la démocratie sociale dont : les questions de libertés syndicales, les moyens alloués aux représentant·e·s du personnel pour revenir sur les "ordonnances Macron" ;

❹ le chômage avec la remise en cause des violentes réformes du gouvernement qui ont drastiquement réduit les indemnités des privés d'emplois ;

❺ l'égalité femmes/hommes pour garantir l'égalité salariale, la révision de l'index égalité et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail.

RETRAITES

Au lieu de stigmatiser et supprimer des régimes dits *« spéciaux »* alors qu'ils sont en réalité pionniers en matière de prise en compte de *l'impact* du travail sur nos vies, il faudrait s'en servir comme *modèles*, en intégrant par exemple l'impact du stress et de la charge mentale comme critères de pénibilité justifiant départs anticipés à la retraite.

Le Gouvernement a trop menti. La majorité de la population ne s'y est pas trompée et reste opposée au recul de l'âge de départ à la retraite.

Les femmes ont bien compris que les inégalités ne seront pas corrigées à la retraite bien au contraire ; les étudiant·e·s, que leurs années d'études se paieront cash ; les personnes en situation de handicap ou les accidenté·e·s du travail savent qu'il est impossible de travailler plus longtemps.

Passée à marche forcée, la réforme des retraites va être traînée par Macron tout au long de son quinquennat. C'est loin d'être terminé car la CGT va utiliser tous les leviers pour continuer à dénoncer cette réforme et empêcher son application.

Au niveau national, la CGT va se battre pour que la négociation Agirc-Arrco (retraite complémentaire des salarié·e·s du privé) permette de relever le niveau des pensions. De nouvelles propositions de référendum d'initiative partagée seront déposées. La CGT contestera les décrets de cette réforme injuste et des propositions de loi seront soumises à l'Assemblée pour qu'enfin les parlementaires puissent se prononcer contre.

Au niveau des entreprises et des branches, la CGT appelle à l'ouverture de négociations pour gagner des départs anticipés pour pénibilité et la prise en compte des années d'études. La colère est toujours là, intacte.

Les mêmes qui nous licencient avant 60 ans veulent nous obliger à travailler jusqu'à 64 ans. Quel horizon pour celles et ceux qui sont poussé·e·s vers la sortie ? La précarité, le chômage, le RSA. Ces choix politiques sont à contre-courant car l'aspiration à ne pas perdre sa vie à la gagner et à vivre une retraite en bonne santé est au cœur des préoccupations de toute la population.

Travailler moins pour travailler toutes et tous: le sens de l'Histoire, c'est de travailler moins longtemps. C'est de permettre à toutes et tous de travailler en créant les emplois nécessaires à la satisfaction des besoins et correctement rémunérés. C'est aussi révolutionner la manière de travailler, de se déplacer, de produire de consommer pour répondre à la mise en œuvre d'une nouvelle logique de développement respectueuse de la planète.

Le progrès, c'est aussi d'avoir du temps pour une vie familiale, sociale et citoyenne.

Nos propositions :

- **rétablir la retraite à 60 ans et moins pour les métiers pénibles;**
- **augmenter les montants des retraites : pas de pension en dessous du Smic ;**
- **indexer les pensions sur les salaires ou sur les prix si cela est plus favorable ;**
- **prendre en compte les années d'études dans le calcul de la retraite ;**
- **réduire le temps de travail et la charge de travail à 32 heures sur 4 jours, sans réduction de salaire, comme le proposent aussi les syndicats allemands ou espagnols ;**
- **lutter contre les temps partiels subis, notamment ceux inférieurs à 24 heures.**

ENVIRONNEMENT

L'urgence climatique n'a jamais été aussi forte : sécheresses, canicules, précipitations violentes, feux de forêt… Les modes de production et de consommation doivent urgemment évoluer, et c'est à la finance de payer le prix de ses dégâts. Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, c'est lier justice sociale et environnementale. En réindustrialisant et en relocalisant les productions, en développant des circuits courts et une économie vraiment circulaire, en produisant des objets durables, réparables, interconnectables, il est possible de lier le progrès social et environnemental. La transformation de l'appareil productif et de la société pour répondre aux besoins et aux défis environnementaux colossaux exige une réelle planification, construite avec les travailleuses et travailleurs, afin d'anticiper les besoins en formation et qualification ainsi que la création ou recréation de filières entières.

Cela nécessite :

- des moyens pour la recherche et le développement ;
- des garanties de sécurité énergétique ;
- un développement massif des transports en commun publics ainsi que du fret ferroviaire et fluvial ;
- un plan de rénovation thermique des bâtiments ;
- une réelle souveraineté

Les marchés publics et les aides publiques aux entreprises doivent absolument être conditionnés à des critères sociaux et environnementaux élaborés avec les salarié·e·s et leurs représentant·e·s. Pas d'industrie sans services publics, pas de services publics sans industrie. Les services publics ont un rôle social et environnemental crucial. Ils constituent le principal rempart aux catastrophes climatiques et environnementales à venir. De plus, les services publics sont les meilleurs moyens de répondre aux besoins de l'ensemble de la population en préservant des biens et services de l'économie de marché.

Nos propositions :

- **mettre en place une vraie planification environnementale ;**
- **réindustrialiser et relocaliser les productions pour le progrès social et environnemental ;**
- **développer les services publics et l'emploi public ;**
- augmenter les prérogatives des instances de représentation du personnel sur les problématiques environnementales (avis conforme sur les projets qui impactent l'environnement et la santé ; droit de veto suspensif sur les aides publiques et sur les stratégies des entreprises qui conduisent à des désastres sociaux et environnementaux).

SALAIRES

Nous augmenter, c'est vital.

Alimentation, loyer, énergie… Tout augmente, sauf les salaires. Toute la population s'appauvrit alors que les actionnaires continuent de s'enrichir. Grâce à notre travail, les entreprises continuent de faire des profits, de verser toujours plus de dividendes à leurs actionnaires et d'augmenter toujours plus leurs PDG. Elles ont touché des milliards d'aides publiques et supprimé des dizaines de milliers d'emplois. Cherchez l'erreur !

Plutôt que des primes exceptionnelles distribuées au bon vouloir des directions et qui, souvent, sont exemptées de cotisations, **la CGT revendique de vraies augmentations de salaires**, nécessaires aujourd'hui (le salaire net) et utiles demain (le salaire brut) en cas de maladie, chômage, maternité, paternité et accueil de l'enfant, invalidité et pour améliorer nos retraites !

Avoir une bonne retraite, c'est d'abord avoir un bon salaire : tout le monde veut vivre de son travail, voir ses qualifications reconnues et sa rémunération évoluer au fil de sa carrière. Pourtant, depuis quarante ans, la part des salaires et des cotisations sociales diminue dans le volume global de richesses créées.

Dans le public comme dans le privé, dans les multinationales comme dans les très petites entreprises, la CGT demande d'urgence l'ouverture de négociations pour augmenter les salaires.

Pour ne pas voir nos fiches de paie rongées par l'inflation et refuser le tassement des salaires, la CGT demande en priorité une loi qui indexe automatiquement tous les salaires sur les prix et sur le Smic pour maintenir le niveau de vie de toutes et tous.

Nos propositions :

- augmenter le Smic à 2000 euros brut ;
- augmenter les minima et le point d'indice dans la Fonction publique ;
- ouvrir des négociations sur les déroulements de carrière et rendre obligatoire des indicateurs de suivi ;
- supprimer les exonérations de cotisations sociales qui incitent aux bas salaires, à la précarité et empêchent le financement des retraites.

DÉMOCRATIE

Plus de droits au travail

Les protections collectives sont les seules à sécuriser les droits individuels des salarié·e·s. En 2017, les "ordonnances Macron" – en partie déclinées dans la Fonction publique en 2019 – ont donné plus de pouvoir aux directions d'entreprises et ont affaibli les droits des travailleurs et travailleuses ainsi que ceux des élu·e·s du personnel qui les défendent.

La CGT porte au contraire une démocratie sociale de proximité pour mieux protéger les salarié·e·s au travail, leur santé, leurs conditions de travail, leur sécurité économique… La démocratie ne peut pas s'arrêter aux portes de l'entreprise. Les intérêts des salarié·e·s doivent pouvoir y être défendus face aux employeurs, pour qu'enfin les conditions de travail soient améliorées !

Nos propositions :

- rétablir les CHSCT avec des prérogatives et moyens renforcés ;
- garantir des instances de représentation du personnel de proximité : un CSE et des représentant·e·s du personnel dans chaque établissement avec des moyens et prérogatives renforcées pour agir ;
- supprimer les barèmes prud'homaux, les accords de performance collective ou les ruptures conventionnelles collectives qui offrent la possibilité aux employeurs de licencier sans motif.

ÉGALITÉ

Du concret,
pas du bla-bla

Les femmes gagnent toujours en moyenne un quart en moins que les hommes. C'est comme si chaque jour, elles arrêtaient d'être payées à 15h40. À la retraite, elles sont de nouveau pénalisées car leurs pensions sont inférieures de 40 % en moyenne à celles des hommes.
Dans la mobilisation contre la "réforme" des retraites, la déferlante féministe a balayé tous les bla-bla du gouvernement. Plus personne n'est dupe : index, label… cet affichage doit laisser place à la transparence et à l'action.
Aujourd'hui, il est grand temps de faire de l'égalité une réalité. Ensemble, il est possible de faire éclater la boîte de verre des inégalités dans laquelle les femmes sont enfermées :

- le "plancher collant" dû au temps partiel et à la précarité qui amène de nombreuses femmes à passer leur vie au Smic ;
- les "parois de verre" qui concentrent les femmes dans des emplois féminisés qui sont dévalorisés ;
- le "plafond de verre" : même si elles sont de plus en plus qualifiées , elles n'occupent pas les postes à responsabilité ;
- le "plafond de mère" qui les discrimine sur fond de maternité réelle ou soupçonnée ;
- le sexisme et les violences sexistes et sexuelles au travail et en dehors qui entraînent des conséquences dramatiques sur la vie et la carrière des femmes et qui creusent encore plus les inégalités.

Nos propositions :

- **revaloriser les métiers à prédominance féminine ;**
- **réviser l'index égalité pour qu'il fasse toute la transparence sur les inégalités et sanctionner les entreprises qui discriminent ;**
- **créer de nouveaux droits et moyens pour prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail et en dehors ;**
- **créer un service public de la petite enfance, de proximité financièrement accessible à toutes ;**
- **allonger le "congé de paternité et d'accueil de l'enfant" à quatre mois, intégralement rémunéré ;**
- **mettre fin aux temps partiels subis ;**
- **mettre fin aux systèmes opaques d'individualisation des rémunérations et des primes ;**
- **conditionner l'octroi des marchés publics à l'égalité salariale.**

200 milliards d 'euros,

c'est le montant annuel d'aides publiques sociales et fiscales aux entreprises sans contrôle ni conditions.

100 euros en moins,

c'est le montant perdu sur une fiche de paye à 1 900 € net à cause de l'inflation et des profits.

La colère germe et les luttes fleurissent.

La bataille n'est pas finie !

6 mois de lutte et toujours mobilisé·e·s, un record ! Ce mardi 6 juin, à Belfort, ce sont encore plus de 2 000 salarié·e·s, jeunes et retraité·e·s qui descendent dans la rue et font grève.

La colère se fait encore entendre. Dans toute la France et dans plus de 250 rassemblements, 900 000 personnes manifestent leur désaccord en liant souvent la contestation de la “réforme des retraites” avec des revendications sur les salaires et les conditions de travail.

Malgré le passage en force et les multiples manœuvres du gouvernement, les opérations de diversion, de division et de répression les salarié·e·s refusent de tourner la page et sont toujours aussi nombreux·euse·s à être opposé·e·s à la contre réforme du gouvernement pour empêcher que leur retraite ne redevienne “l’antichambre de la mort”, à l’opposé de ce que voulait Ambroise Croizat.

La CGT et le mouvement syndical sont d’ores et déjà confortés par des dizaines de milliers de nouvelles adhésions qui permettent de transformer le rapport de force dans la durée. La CGT refuse le jeu de rôle hypocrite entre le patronat et le gouvernement et appelle à l’ouverture de vraies négociations, dans les entreprises et les branches mais aussi au niveau national de façon interprofessionnelle. La base de la négociation doit être la plate-forme de l’intersyndicale et les sujets de préoccupation des salarié·e·s : les salaires, les conditions de travail, l’égalité F/H ou encore le développement humain durable.

Si le gouvernement et le patronat persistent dans leur refus d’entendre les exigences du monde du travail, alors, ils ne sont pas prêts d’en avoir fini avec la mobilisation. Ils fragilisent un peu plus le débat démocratique et portent une lourde responsabilité dans la défiance envers les institutions qui traverse notamment le corps social, ce qui est à l’opposé de son rôle.

Notre modèle social, son mode de financement progressiste, sa gouvernance originale, sont donc toujours la cible des intérêts particuliers au détriment de l’intérêt général… Respect des éléments fondateurs issus du Conseil National de la Résistance d’un côté, défense des intérêts particuliers de l’autre !
À chacun ses points de repères ! …

Pour de meilleures conditions de travail ...

Dans le cadre des manifestations contre la réforme des retraites le 28 février dernier, les personnels de l'Hôpital Nord Franche-Comté se sont déjà fortement mobilisés pour alerter sur leurs conditions de travail. Ils remettent le couvert ce 20 juin avec toujours et encore les même revendications.

À la veille de l'été, les personnels hospitaliers interpellent les autorités publiques et de santé sur l'urgence de recruter de nouveaux salariés. En souffrance et en flux tendu depuis plusieurs années, ils craignent de ne pouvoir assurer les soins dans la période estivale.
Les journées de mobilisation se suivent et les messages d'alerte des personnels hospitaliers se ressemblent. La journée d'action nationale du mardi 20 juin lancée par quatre des cinq principaux syndicats hospitaliers vise à réclamer des hausses de salaires, de meilleures conditions de travail et surtout l'arrêt des fermetures de lits. Comprenez *"le recrutement ou le maintien de personnels pour pouvoir s'occuper de patients qui eux-mêmes occupent des lits"*.
À l'hôpital du Nord Franche-Comté à Trévenans, l'Intersyndicale CFDT, CGT, CNI (**C**oordination **N**ationale **I**nfirmière) et FO appellent les salarié·e·s à la grève et à se retrouver vêtus de leurs blouses blanches sur le parvis de l'établissement.
Certes les salaires des personnels soignants ont été augmentés et les grilles réévaluées, mais l'HNFC n'arrive toujours pas à recruter et surtout à garder les

personnels ! Car il est impossible de prendre plus de 15 jours de congé en été, le personnel peut travailler de jour comme de nuit la même semaine et être rappelé à tout moment pour pallier l'absence d'un collègue...Tout le monde est pressé comme des citrons. Et les soignants perdent leur empathie et leur bienveillance. Alors oui, sur le papier, il y a des améliorations, mais elles dépendent trop du recrutement...qui ne vient pas."

Grève à SMRC pour une meilleure reconnaissance

Suite à une réunion avec les syndicats, la direction de SMRC annonce lundi matin 26 juin qu'elle accorde une prime pitoyable de 100 euros brut ! Il n'en faut pas plus pour que les ouvriers se mettent immédiatement en grève pour réclamer une véritable prime et non pas une aumône.

La grève commencée lundi 26 juin pour une prime d'intéressement plus élevée se terminent vendredi 30. La direction propose soit une prime de 720 € brut, soit rien du tout. Des grévistes ne pensent pas pouvoir obtenir plus quand d'autres estiment qu'avec les jours de grève, il ne reste que 150 € net, donc 50 € de plus par rapport aux propositions de départ.
D'abord le syndicat FO le vendredi matin puis le syndicat CGT en fin d'après-midi signent l'accord avec la direction.
Bien que les ouvrier·ère·s n'obtiennent pas ce qu'elles·ils souhaitent, il n'en demeure pas moins que les discussions et débats se poursuivent et que des liens plus forts unissent les salarié·e·s après cette semaine d'arrêt de travail.

Agenda 2024 : le compact

Agenda 2024 : le bureau

Agenda 2024 le carré

Agenda 2024 : le planning

Agenda 2024 : Le poche

Commande sur site: boutique.nvo.fr *rubrique Agendas*
ou
contacter votre UD 90

Carnet de notes noir 6,00 €

Carnet de notes jaune 6,00 €

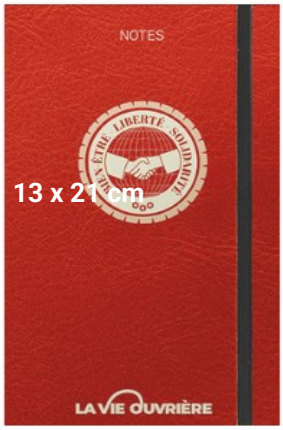

Carnet de notes rouge 6,00 €

Carnet de notes kraft 6,00 €

Parce que l'actualité sociale évolue, retrouvez l'UD 90 sur :

INTERNET http://cgt-belfort.fr/

https://fr-fr.facebook.com/udcgt.belfort/

UD 90 la cgt TERRITOIRE DE BELFORT

Une force à vos côtés